

NOKIA



20€

remboursés*

pour l'achat

d'un

Nokia 2

jusqu'au 16.04.18

#UniteFor
@Nokiamobile

Maintenant sous Android™



DAS 0.240 W/kg

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. © 2017 HMD Global. Tous droits réservés. HMD Oy Global est le titulaire exclusif de la licence de la marque Nokia pour les téléphones et tablettes. Nokia est une marque déposée de Nokia Corporation. Android™ est une marque déposée de Google Inc. Toutes les images utilisées sont seulement à titre d'illustration. * Basé sur un test de HMD Global en condition réelle d'utilisation.



Kit mains libres
recommandé

Pour bénéficier de votre remboursement :

1. Valable pour tout achat d'un mobile Nokia 2 entre le 15/01/18 et le 16/04/18 dans l'une des enseignes participantes, hors market-place.

EAN éligibles : 6438409010148 / 6438409010155 / 6438409010162

2. Imprimez et remplissez le bulletin ci-dessous ou indiquez vos coordonnées sur papier libre.

3. Joignez impérativement au bulletin ou au papier libre :

- La photocopie de la facture entière prouvant votre achat d'un mobile Nokia 2 avec le libellé du téléphone acheté, son prix et date d'achat.

- L'original de la vignette IMEI décollée sur l'emballage du téléphone éligible à l'offre (photocopie non acceptée).

- L'original du code-barres du produit acheté (photocopie non acceptée).

- Un IBAN + BIC présent sur votre RIB. Ils sont obligatoires pour obtenir votre remboursement. L'IBAN commence par FR et est suivi de 25 caractères. Le code BIC est composé de 8 à 11 caractères et permet d'identifier l'établissement bancaire.

4. Envoyez l'ensemble des éléments de votre dossier dans une enveloppe suffisamment affranchie au plus tard 14 jours après la date d'achat (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

OPÉRATION NOKIA 2 / FACILITY N° 171204 / 13 844 VITROLLES CEDEX

Merci de remplir lisiblement et en majuscules les informations ci-dessous :

Mlle Mme M

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse e-mail :

Offre promotionnelle réservée aux particuliers résidants en France Métropolitaine (Corse incluse) et DOM TOM du 15/01/18 au 16/04/18 dans toutes les enseignes participantes, hors market-place, permettant d'obtenir un remboursement différé de 20€ TTC pour l'achat d'un Nokia d'une valeur minimum de 20€ TTC.

La demande de remboursement est à effectuer au plus tard 14 jours après la date d'achat (cachet de La Poste faisant foi).

Seules les demandes comportant l'ensemble des pièces et informations demandées seront prises en compte.

Cette offre est réservée aux personnes physiques majeures, limitée à un remboursement par foyer (même nom, même adresse) ou par IBAN + BIC. Non cumulable avec toute autre offre en cours. Offre valable uniquement sur les produits vendus par Extenso Telecom dont le n°IMEI est listé chez Extenso Telecom.

Vous recevrez votre remboursement sous 8 à 10 semaines environ à compter de la réception de votre dossier conforme.

Aucun remboursement ne sera effectué sans RIB.

Frais d'envoi de la demande non remboursés. Toute demande illisible, raturée ou incomplète sera considérée comme nulle.

Tout dossier frauduleux ou ne respectant pas les conditions de l'offre sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Les réclamations envoyées après le 30/04/2018 ne seront plus traitées.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 09 70 82 00 58 (du lundi au vendredi de 9h à 19h) numéro non surtaxé.

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données vous concernant sur demande écrite à : Opération Nokia 2 - Facility opération n° 171204 - 13844 VITROLLES CEDEX.

Visuel non contractuel.

EXTENSO TELECOM, société anonyme au capital de 14 381 340€ - RCS Lyon 344 024 732 - 1 chemin du plateau - 69570 DARDILLY